

Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée*
Bruxelles, le 12 février 2026 (07.15 heures CET)



Le Groupe KBC accorde un bonus exceptionnel à tous les collaborateurs après une performance solide en 2025

Le Groupe KBC a annoncé aujourd’hui l’octroi d’un bonus collectif exceptionnel à tous les collaborateurs actifs dans les activités clés de banque et d’assurance du Groupe sur ses principaux marchés. Avec cette décision, KBC confirme les excellents résultats obtenus en 2025 ainsi que le rôle essentiel joué par les collaborateurs dans tous les pays.

2025 a été une année remarquable pour KBC. Le Groupe a renforcé sa position de référence en tant qu’institution financière digitale et innovante, et a régulièrement reçu des reconnaissances internationales pour son innovation, l’expérience client et son leadership digital. KBC Mobile – avec Kate – a une nouvelle fois été élue *best mobile banking app* au monde. Cette reconnaissance reflète à la fois la confiance de millions de clients et l’engagement de milliers de collaborateurs qui, chaque jour, donnent le meilleur d’eux-mêmes pour mieux servir et accompagner nos clients.

« *Le Groupe KBC a obtenu de très bons résultats dans un contexte économique et géopolitique exigeant* », déclare **Johan Thijs, CEO du Groupe KBC**. « *Derrière chaque performance, il y a un collaborateur qui se dépasse jour après jour. Notre offre digitale continue de s’étendre – avec Kate qui soutient des millions de clients et de nouvelles solutions comme MyMobility et MyHousing qui gagnent en importance. Ce succès repose sur l’expertise, l’engagement et la forte orientation client de nos 40.000 collaborateurs dans les activités bancaires et d’assurance. Je tiens à remercier sincèrement tous nos collègues pour leur énergie et leur dynamisme.* »

Le bonus exceptionnel représente un coût total de 25 millions d’euros. Il s’agit d’un bonus unique, entièrement lié à l’année de performance 2025. En Belgique, son versement doit encore être approuvé par l’Assemblée Générale des Actionnaires début mai, conformément aux exigences légales et au cadre de gouvernance du groupe KBC.

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Kurt De Baenst
Investor Relations, KBC Groupe
+ 32 472 50 04 27 – kurt.debaenst@kbc.be

KBC Groupe SA – Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur le site www.kbc.com ou peuvent être obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Katleen Dewaele
Directeur Communication Corporate / Porte-parole
KBC Groupe
+ 32 475 78 08 66 – katleen.dewaele@kbc.be